

# La Sécurité Aux Enchères

*Sécurité publique déficiente pour la majorité, protection privée coûteuse pour quelques-uns*

Mary Kimani



---

*Gardes privés en Ouganda: ces services de sécurité sont réservés à ceux qui en ont les moyens.*

© Panos / Karen Robinson

---

Devant le portail d'une impressionnante résidence de Runda, quartier huppé de Nairobi au Kenya, deux hommes en uniforme noir et orange montent la garde. Ils sont employés par Group 4 Security, une société de sécurité privée. A quelques pas, une voiture de patrouille est garée, moteur en marche, son système de communication radio est en liaison directe avec une centrale d'alerte en ville. Les

voitures de patrouille sont postées pour s'assurer que la police réagit aussitôt qu'une alarme est déclenchée.

A vingt-cinq kilomètres de là, dans le quartier pauvre de Jéricho, pas de trace de vigiles en uniforme ni de voitures de patrouille. La police n'intervient qu'avec lenteur, quand elle intervient, et les vols à main

armée y sont chose courante. Il n'est donc pas rare que la population s'y fasse justice elle-même et exerce fréquemment des violences contre les délinquants ou présumés tels.

Ce genre de contraste n'est pas limité à Nairobi ; cette double réalité – faible protection des forces de sécurité publique pour la majorité des citoyens et

sécurité privée bien meilleure et beaucoup plus coûteuse pour les plus riches – est générale en Afrique.

Assurer la sécurité du public et de ses biens est une des

responsabilités les plus fondamentales d'un État de droit digne de ce nom. C'est la tâche traditionnellement assignée aux forces de police nationales ; mais les polices africaines sont en sous-effectifs chroniques.

L'ONU recommande d'avoir un policier pour 450 citoyens, le Kenya en a un pour 1 150, la Tanzanie un pour 1 298 et le Ghana un pour 1 200.



---

*Chef de police à son bureau à Maputo (Mozambique) : souvent les forces de police africaines ne disposent que de peu de véhicules et de matériel pour assurer la protection des citoyens. Même quand elles en disposent, elles suscitent souvent la crainte car elles sont brutales et corrompues.*

© Panos / Jan Banning

---

La plupart de ces polices nationales souffrent également de budgets insuffisants et manquent d'équipement. Ce sous-financement se traduit également par de bas salaires, un faible moral et une corruption omniprésente, facteurs qui font tous obstacle au bon fonctionnement d'un système de sécurité publique.

Les sociétés de gardiennage privées sont de plus en plus nombreuses à s'engouffrer dans cette brèche. La situation des forces de police africaines officielles étant ce qu'elle est, la présence de plus en plus importante d'entreprises de sécurité privées semble une solution viable. Mais les experts de la région recommandent la plus grande prudence. Ils font

remarquer que la réglementation insuffisante de ce secteur risque d'aggraver la corruption et d'encourager le détournement des véhicules de la police et de ses agents au bénéfice de la protection exclusive de ceux qui peuvent payer. Les États africains doivent renforcer leur capacité de mieux assurer la sécurité publique pour tous les citoyens, affirment ces experts.

## Faible, Crainte Et Corrompue

Dans un rapport de juillet 2008 sur la sécurité privée et publique en Ouganda, Solomon Kirunda, un chercheur de l'Institut d'études de sécurité d'Afrique du Sud (Institute of Security Studies - ISS), note que "dans n'importe

quel pays, des forces de police fonctionnelles sont censées s'occuper principalement d'assurer la sécurité [et de] la prévention et la détection de la délinquance". Pour accomplir cette tâche, la police a besoin de

ressources et doit être politiquement impartiale.

Historiquement, les forces de police africaines ont servi d'instrument de répression

coloniale, explique à *Afrique Renouveau* Adedeji Ebo, qui dirige l'équipe de réforme du secteur de la sécurité publique au Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU. Quelques pays seulement ont réussi à transformer leur police en institution de service public. "C'est un déficit fondamental pour l'activité de la police en Afrique, observe M. Ebo, au lieu d'être associé à l'idée de sécurité, l'uniforme est souvent perçu comme synonyme de peur et d'oppression, d'abus et d'extorsion."

La faiblesse de l'administration publique est un autre problème, ajoute M. Ebo. Des années 1980

au début des années 2000, des mesures d'austérité budgétaire ont forcé de nombreux gouvernements à réduire le budget consacré au maintien de l'ordre. Cette réduction a coïncidé avec une baisse de la prospérité économique et des migrations vers les villes où la pauvreté urbaine et la surpopulation ont fait augmenter la délinquance.

Bien que la situation économique se soit améliorée par la suite, les policiers africains restent mal payés et la police a souvent des difficultés à attirer des recrues de qualité. Le professionnalisme est largement absent et l'extorsion et la corruption prospèrent.

En 2009, les forces de police du Kenya ont été placées en tête des institutions les plus corrompues en Afrique de l'Est par Transparency International, un groupe international de lutte contre la corruption dont le siège est à Berlin. La police tanzanienne se plaçait au deuxième rang. Par ailleurs, depuis que le chapitre kényan de Transparency International a commencé à mener des enquêtes sur la question en 2001, la police kényane s'est continuellement placée en tête de ce triste palmarès des institutions "les plus corrompues".

## Plus Qu'une Simple Question De Chiffres

Tous les pays africains n'éprouvent pas les mêmes difficultés à déployer des effectifs suffisants. Le Nigéria a plus de 370 000 policiers et un rapport

policiers/citoyens de 1 à 400, chiffre qui fait plus que satisfaire la norme définie par l'ONU. Paradoxalement, expliquent Rita Abrahamsen et Michael Williams,

deux chercheurs à l'Université du Pays de Galles, la société nigérienne "est sur-policiée et sous-sécurisée".



---

*Milice privée de quartier à Dar es-Salaam (Tanzanie) : Certains résidents paient de jeunes locaux pour s'assurer leur protection mais ces milices privées se livrent parfois elles-mêmes à des activités criminelles.*

© Panos / Sven Torfinn

---

Mme Abrahamsen et M. Williams notaient dans un rapport de 2005 que bien que "de nombreux policiers" soient stationnés de la manière la plus visible dans "les

rues de Lagos où sévit la délinquance" et dans la région du delta du Niger secouée par l'insurrection, ces policiers "sont souvent dans l'incapacité de faire

respecter la loi et l'ordre". Le problème du Nigéria, notent-ils, n'est pas un manque de policiers ; la police est trop souvent elle-même une importante source

d'insécurité étant donné qu'elle "se livre souvent à des activités criminelles – particulièrement à la corruption et à l'extorsion."

Selon M. Ebo, de larges réformes sont nécessaires pour pallier les déficiences des polices africaines, pour les professionnaliser, pour augmenter les moyens dont elles disposent et pour améliorer leur efficacité.

De manière similaire, les chercheurs de l'ISS prônent une révision de la législation qui régit

l'action de la police et des réformes des procédures de recrutement, de promotion et de responsabilisation.

Bien que les différents pays s'entraident régulièrement pour mettre en place ces réformes, l'ONU ne peut apporter son assistance qu'à la demande d'un gouvernement ou si le Conseil de sécurité ou l'Assemblée générale déterminent qu'une aide internationale est nécessaire, habituellement pour répondre aux besoins d'un pays en période

de reconstruction après un conflit. La réforme de la police est de plus en plus considérée comme une priorité importante dans des pays qui sortent d'un conflit comme le Libéria, la Sierra Leone, la République Démocratique du Congo (RDC). Cependant, dans les pays qui ne connaissent pas de conflit, les autorités sont souvent réticentes à inviter des organisations internationales à examiner ce qu'elles considèrent comme des questions sensibles de sécurité intérieure.

## L'appel Au Secteur Privé

A mesure que grandissait l'écart entre les besoins de sécurité de la population et la capacité des autorités publiques de les assurer, les citoyens les plus aisés se sont tournés vers le secteur privé. Résultat : le nombre de sociétés privées de sécurité a explosé. Au Nigéria, elles sont de 1 500 à 2 000 et emploient environ 100 000 personnes. Le Kenya compte environ 2 000 de ces entreprises de sécurité dont l'une, KK Guards, opère aussi en Tanzanie, en Ouganda, dans le Sud du Soudan, au Rwanda et dans l'Est de la RDC. Les vigiles des

sociétés privées sont souvent bien mieux équipés que la police nationale et disposent de véhicules, de système d'alarme par radio et de moyens d'intervention rapide.

Paradoxalement, à l'exception de quelques pays comme l'Afrique du Sud, l'Ouganda et l'Angola, les vigiles ne sont pas autorisés à porter des armes.

Les chercheurs ont découvert qu'en RDC, au Kenya et dans d'autres pays, les sociétés de

sécurité privées "engagent" subrepticement des policiers pour accompagner leurs véhicules de patrouille. A première vue, ce genre de coopération semble aider la police comme la société privée à pallier le manque de moyens ; mais, comme les chercheurs l'ont fait remarquer, étant donné la faiblesse des services de police officiels en Afrique, ces partenariats officieux peuvent en réalité réduire la sécurité publique.

## La Privatisation De La Sécurité Publique

Dans une étude de l'ISS sur le secteur privé de la sécurité en RDC, le chercheur Mieke Goede a découvert que depuis l'apparition des sociétés privées de sécurité, la police congolaise, de plus en plus "cherché à s'installer sur le marché de la sécurité commerciale". En 2003, un accord entre la police et les sociétés de sécurité privées a autorisé ces entreprises à intégrer des policiers armés dans leurs

équipes, à mener des patrouilles et des opérations de gardiennage avec des équipes mixtes et à répondre conjointement avec la police à des alertes.

Ces contrats, habituellement conclus avec un service de police local, impliquent à l'ordinaire des paiements substantiels de la société privée. "Il est peu probable que ces revenus parallèles contribuent au budget

général de la police, remarque M. Goede, mais plutôt que l'argent disparaît dans la poche des commissaires de police avec lesquels les contrats sont signés."

Les policiers détachés auprès de ces sociétés privées bénéficient également de "primes" de 25 à 50 dollars par mois versées par la société en question, un montant beaucoup plus élevé que le salaire de la plupart des policiers qui est

de 20 à 40 dollars par mois. Goede a observé que certaines sociétés privées “payent même à ‘leurs’ policiers un salaire proche de celui de leurs propres employés... 100 à 150 dollars” et les considèrent comme “leurs employés plutôt que comme des agents de l’État en détachement. Ces policiers... peuvent être remplacés à la demande de la société [de sécurité]”.

Au Nigéria, notent Mme Abrahamsen et M. Williams, la “privatisation de la sécurité publique” a pris sa plus grande ampleur dans le secteur pétrolier où mouvements insurrectionnels et détournement des flux de pétrole coûtent des milliards de dollars au pays et aux compagnies pétrolières. Pour faire face à ce

problème, la police nigériane entraîne et poste des policiers non armés supplémentaires pour assurer la garde des installations pétrolières. Ces policiers sont rémunérés par les compagnies et placés sous leurs ordres. Les chercheurs ont découvert que Shell emploie 1 200 de ces policiers, ExxonMobil plus de 700 et Chevron approximativement 250. Les compagnies pétrolières font également régulièrement appel à la police paramilitaire nigériane (MOPOL) lourdement armée pour assurer la sécurité de leurs opérations. Shell utilise aussi les services de plus de 600 membres de la MOPOL et policiers armés.

“Pratiquement tous les niveaux de la force publique, y compris

les militaires, ont été intégrés dans les dispositifs de sécurité ordinaires de l’industrie pétrolière à un tel degré qu’il est souvent difficile de déterminer où finit la sécurité publique et où commence la sécurité privée”, remarquent les deux chercheurs.

L’utilisation des forces de police pour fournir un service de sécurité privé aux compagnies pétrolières peut être interprétée comme un effort de l’État pour garantir les revenus du pays, le pétrole étant la source de revenus la plus importante de l’économie nationale. Mais la manière dont les forces de police nigérianes jouent ce rôle suscite de graves interrogations.

## Corruption

Les arrangements décrits par Mme Abrahamsen et M. Williams ouvrent la porte à la corruption. Pour les paiements des compagnies pétrolières à la police, “aucun reçu n’est délivré et les tarifs semblent varier sensiblement d’une compagnie et d’un contrat à l’autre”. De plus, ces sommes ne trouvent généralement pas le chemin des coffres publics mais plutôt celui des poches des hauts gradés de la police et des fonctionnaires désignés pour travailler avec les sociétés de sécurité privées.

Comme le montrent de tels exemples, l’implication au Nigéria, au Kenya, en RDC et dans d’autres pays de fonctionnaires dans des affaires de sécurité privée est devenue une source hautement lucrative de revenus supplémentaires pour

un certain nombre de hauts gradés de la police et de policiers ayant la chance d’être détachés auprès d’une société de sécurité privée. Ces activités creusent les écarts de revenus, provoquent une compétition féroce pour obtenir les postes les mieux rémunérés et contribuent généralement à miner le moral dans les services de police. Des questions d’influence politique sont également posées par le fait que dans des pays comme la RDC, l’Angola et le Libéria, certains hauts fonctionnaires et certains militaires hauts gradés seraient propriétaires de sociétés de sécurité. M. Goede note que ces activités anormales relèvent non seulement d’une “grave corruption”, mais également qu’elles “affaiblissent gravement les forces de sécurité publique”.

Mais le plus grave, poursuit M. Goede, c’est que les policiers qui travaillent dans une atmosphère aussi commercialisée finissent par perdre leur motivation de servir le public. Ils voient au contraire de plus en plus la sécurité comme une marchandise que le public doit payer. Une telle attitude, commente-t-il, “déprécie le rôle de la police comme protectrice du public”.

L’existence même de forces de l’ordre auxquelles des particuliers et des entreprises peuvent faire appel moyennant finances affaiblit la confiance déjà faible que les citoyens éprouvent envers les institutions. Cela réduit encore aux yeux de leurs citoyens la légitimité déjà fragile des États et des gouvernements.

## Sortie De La Sphère Publique

De nombreux experts s'accordent à dire que le problème que présentent ces "partenariats" anormaux, corrupteurs et échappant à toute réglementation entre services de sécurité publics et organismes privés est qu'ils font sortir des ressources publiques (la police, ses armes et sa légitimité) de la sphère publique où les citoyens ont en principe le droit d'en bénéficier gratuitement ; ces ressources passent au contraire

dans la sphère privée où elles ne sont accessibles qu'à ceux qui ont les moyens de les payer.

Pour Sabelo Gumedze, un chercheur de l'ISS spécialisé dans les problèmes de défense, les forces de l'ordre sont pratiquement "inexistantes" pour la majorité des populations africaines, ce qui a un effet globalement négatif sur leur bien-être. Alors que "les riches se barricadent derrière de hautes

barrières de sécurité et installent des systèmes d'alarme de plus en plus avancés, la délinquance se déplace vers les quartiers pauvres où 'le butin' est moins riche mais plus accessible", explique-t-il. Inévitablement, selon lui, les zones pauvres où la présence de la police est insuffisante deviennent les plus "dangereuses et violentes, [et] cela prive encore plus les citoyens déjà les plus pauvres et les plus marginalisés d'une bonne qualité de vie".

## Autodéfense Et Gangs

Dans un rapport de 2007 sur les sociétés privées de sécurité et la sécurité des populations en Afrique, M. Gumedze et un collègue de l'ISS, Deane-Peter Baker, signalaient une autre tendance troublante. Les États africains échouant à assurer la protection de leurs citoyens, la population est tentée de s'organiser d'autres manières pour assurer elle-même sa sécurité. En conséquence, avertissent les deux chercheurs, le rôle de garant de la sécurité publique est de plus en plus joué par des "groupes d'autodéfense et autres milices qui ont eu la capacité de fournir les services que l'État n'est pas capable de fournir".

Pour les citoyens les plus pauvres, ces groupes non étatiques sont souvent la forme de protection la plus économique et la plus fiable. Cependant, avec le temps, des groupes d'autodéfense comme les soi-disant Taliban et Kamjesh du Kenya, les Bakassi Boys du Nigéria, se sont eux-mêmes transformés en organisations criminelles qui vivent d'extorsion.

Les problèmes de sécurité sont aussi sérieux dans des pays comme l'Ouganda et l'Angola où les vigiles sont autorisés à porter des armes qui peuvent éventuellement servir à des activités criminelles. M. Kirunda, de l'ISS, attribue ce phénomène à l'insuffisance des contrôles et à la négligence des lois concernant l'entreposage sécurisé des armes et l'interdiction faite aux policiers de porter une arme en dehors de leur service. De plus, la présence d'anciens militaires et d'anciens policiers dans ces sociétés privées pourvues d'armes en abondance pourrait accentuer l'insécurité si celles-ci tombaient sous une influence politique ou si elles se développaient au point d'échapper à tout contrôle.

L'Angola, la Sierra Leone et la RDC ont des lois destinées à éviter de telles dérives. Au Kenya, une proposition de loi veut interdire aux membres des forces armées et des services de renseignements de diriger des sociétés de sécurité privées. Malheureusement, cette proposition de loi semble s'être perdue depuis des années dans les méandres de la procédure

parlementaire. Comme le note M. Ebo, la faiblesse des institutions étatiques rend la promulgation de telles lois difficiles. Même quand des lois et des mécanismes pour assurer leur application existent, "des gens trouvent des moyens de contourner la loi", a-t-il expliqué à *Afrique Renouveau*.

Sans sécurité, il devient difficile d'assurer une croissance économique globale ou d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement de l'ONU. Le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, remarquait dans un rapport de 2008 que "le développement à long terme exige un certain niveau de sécurité pour obtenir une réduction de la pauvreté et la croissance économique".

Les réformes des services de police ne peuvent cependant pas être imposées à un pays. Comme le déclarait en mai 2009 au Conseil de sécurité Susan van der Merwe, Ministre des Affaires étrangères adjointe d'Afrique du Sud, réformer les organes de sécurité en Afrique est un "processus qui appelle une

attention constante et une volonté politique véritable. C'est un processus politiquement sensible qui doit être mené par les autorités du pays concerné".

Dans cette perspective, les associations locales et de la société civile ont un rôle clé à

jouer. Le Centre pour l'éducation sur le maintien de l'ordre public (Centre for Law Enforcement Education - CLEEN) du Nigéria et le Mars Group du Kenya cherchent à stimuler le soutien de la population à la réforme de la sécurité publique et font pression sur leurs gouvernements. Ils

informent le public sur le rôle de la police et font campagne auprès des dirigeants politiques nationaux pour obtenir les changements nécessaires afin que les forces de police soient vraiment au service du public.

La source : ONU - *Afrique Renouveau*, [www.un.org/AR](http://www.un.org/AR)

Graphiques par: *Le Groupe de la Princesse, L.L.C.*